



~80 agents



3445 habitants

La commune du Fontanil-Cornillon (3 445 habitants), membre de Grenoble Alpes Métropole, place la gestion humaine au cœur de son action publique. Elle compte environ 80 agents (titulaires et contractuels) répartis sur des services variés : techniques, scolaires, administratifs, culturels... Engagée dans une gestion de proximité, la collectivité développe une politique RH axée sur la gestion prévisionnelle des emplois, des compétences, l'accompagnement des agents et le dialogue social.

PRÉSENTATION DU POSTE

La Ville du Fontanil-Cornillon recherche son responsable des services techniques à temps complet avec expérience.

Le poste est ouvert aux candidats : Remplissant les conditions pour être nommé sur le grade de rédacteur Territorial : nomination directe, mutation, contractuel.

Date de prise de fonction : 01/09/2025

MISSIONS PRINCIPALES

Sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services, il coordonne, organise et contrôle l'activité du Service Technique dans l'ensemble des domaines techniques relevant de la compétence communale (propreté urbaine, éclairage public, fleurissement et espaces verts, déneigement notamment) ou délégués à l'intercommunalité (aménagement et entretien des voiries, déchets, eau potable et assainissement) en qualité d'interlocuteur privilégié.

Il dirige, coordonne et anime l'ensemble du service technique composée d'une équipe de 6 agents de terrain et de 2 assistantes administratives (1 ETP).

À ce titre, en lien avec les élus, et en étroite collaboration avec la DGS, il assure le pilotage des projets portés par le service technique, en étant force de propositions et de conseils. Il prépare, suit et coordonne les travaux de la commune, à l'exception des projets d'investissements structurants et se rapportant à la maintenance et à la sécurité des bâtiments communaux et ERP portés par le gestionnaire du patrimoine bâti. Il s'assure du suivi de la maintenance et de l'entretien des espaces publics.

PROFIL

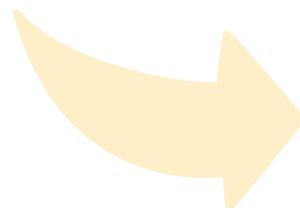
Technicien, vous disposez d'une expérience significative à un poste similaire ou êtes doté d'une bonne connaissance du fonctionnement des collectivités et de leur environnement.

Vous maîtrisez les enjeux des politiques publiques et leur cadre réglementaire.

Vous disposez d'une aptitude réelle au suivi des projets techniques, vous appréciez d'alterner travail administratif d'élaboration et suivi de projet et présence sur le terrain (suivi des équipes, des partenaires, vérification du travail réalisé, en adéquation avec les cahiers des charges, propositions techniques formulées aux élus ou à votre hiérarchie).

À l'écoute, vous mettez à disposition votre savoir-être et votre savoir-faire pour assurer la réalisation d'un service public de qualité, répondant aux exigences politiques pour ses espaces publics, son fleurissement et accompagner la réalisation de nouveaux projets.

Loyal, impliqué, humain et fédérateur, vous êtes un manager de proximité et appréciez le travail en équipe.



RESPONSABLE SERVICES TECHNIQUES

MISSIONS / ACTIVITÉS

1. Piloter et suivre les activités du service technique :

- Piloter et contrôler les activités du service : planifier et hiérarchiser les activités des services techniques municipaux et décider des priorités d'action en lien avec les orientations politiques.
- Assurer le suivi de l'activité du service par la création et le suivi d'outils tels que des rapports de décision, des dossiers de travaux, des tableaux de bords, des plannings, etc. Dresser un bilan de l'activité du service chaque année.
- Proposer à la direction, en conformité avec les besoins et les orientations communales, les projets prioritaires en matière de travaux, de maintenance et d'entretien des voiries, des espaces publics et des installations communales.
- Rendre compte du fonctionnement du service à la direction par l'évaluation des projets et des activités menées, l'analyse de leur mise en œuvre et le signalement des éventuels dysfonctionnements et/ou risques.
- Traiter et suivre les réponses aux demandes et aux courriers des administrés se rapportant à l'espace public, avec une assistante administrative.
- Valider la rédaction des arrêtés municipaux liés aux travaux et vérifier leur bonne exécution.
- Participer à la gestion des prêts de matériel en lien avec le service associations, animation.
- Participation à l'organisation matérielle des manifestations communales et associatives en transversalité.

2. Assurer le management et la gestion du personnel du service technique :

- Réaliser l'interface entre les élus, la DGS et les agents (transmission des informations, orientations, conseils, suivi de l'activité).
- Répartir, conseiller et coordonner le travail à effectuer par les agents des services techniques.
- Programmer et animer les réunions de services.
- Assurer la gestion du personnel des services techniques : tenue et suivi des entretiens annuels, régulation des dysfonctionnements et conflits éventuels, suivi de la formation technique des agents.
- Développer les compétences des agents.
- Contrôler la qualité de service et mettre en œuvre les actions correctrices adaptées.
- Veiller à l'application des normes et des dispositifs d'hygiène et de sécurité au travail dans les activités quotidiennes des agents du service technique et proposer toute mesure permettant d'améliorer les

conditions d'hygiène et de sécurité au travail.

- Mobiliser et coordonner les agents adéquats du service lors des événements exceptionnels ou les manifestations.
- Mobiliser et coordonner les agents de la « cellule bâtiments » selon les besoins identifiés par le gestionnaire du Patrimoine bâti.

3. Assurer la programmation des projets, aménagement et le suivi des travaux :

- Organiser, superviser et assurer le suivi des chantiers en régie et des prestataires en contrôlant la réalisation des travaux sur un plan technique et organisationnel.
- Elaborer les cahiers des charges techniques nécessaires à la passation des marchés publics et contrôler le suivi administratif des marchés en liaison avec le service moyens généraux.
- Suivre l'exécution technique sur le terrain et les chantiers et mettre en œuvre les outils nécessaires pour garantir un contrôle adapté et efficace des prestataires.
- Proposer une programmation pluriannuelle d'investissement relative aux espaces verts, à la propreté urbaine, à l'éclairage public, aux politiques de développement durable, au parc matériel et autres domaines techniques.
- Réaliser et/ou accompagner la réalisation des études de faisabilité et de programmation.
- Représenter la maîtrise d'ouvrage dans le suivi des chantiers.

4. Elaborer, suivre et mettre en œuvre le budget du service technique :

- Elaborer, suivre et mettre en œuvre, en collaboration avec la direction, le budget de fonctionnement annuel du service technique ainsi que le budget d'investissement lié aux opérations techniques suivies.
- Garantir le respect des prévisions budgétaires en contrôlant la consommation budgétaire du service et en proposant le cas échéant les rectifications nécessaires aux écarts entre le prévisionnel et le réalisé.
- Piloter le process de réalisation des devis dans le respect des contraintes budgétaires du service.
- Négocier les devis et suivi des réalisations et des factures en lien avec la comptabilité.
- Coordonner l'approvisionnement en matériaux et fournitures.
- Évaluer le coût des prestations rendues et des fournitures utilisées.
- Être force de proposition pour améliorer les budgets prévisionnels.

RESPONSABLE SERVICES TECHNIQUES

MISSIONS / ACTIVITÉS

5. Assurer l'interface et le suivi des dossiers techniques pour lesquels la compétence a été transférée à l'intercommunalité

- Être l'interlocuteur privilégié et collaborer avec les services de Grenoble Alpes Métropole dans les domaines techniques de l'aménagement et entretien des voiries, déchets, eau potable et assainissement

6. Veiller à l'entretien des locaux techniques, du matériel et des véhicules :

- Gestion du parc matériel de la collectivité et notamment de la flotte de véhicules.
- Garantir le nettoyage des locaux techniques (ateliers et vestiaires).
- Garantir l'entretien courant et le nettoyage du petit matériel et du parc de véhicules de la collectivité.

7. Pilotage des missions « risques »

- Assurer le suivi et la mise à jour régulière du Plan Communal de Sauvegarde avec l'aide des assistantes.
- Veiller au maintien en bon état de service des matériels et équipements à mobiliser en cas de gestion de crise.
- Veiller à la mise en œuvre des Obligations Légales de débroussaillage, avec le soutien de l'ONF et de la Police multicommunale.
- Mettre en œuvre le plan d'actions « moustiques ».

L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché ainsi que toute activité rendue nécessaire par l'urgence.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- *Famille de métiers* : CAT. B – Filière Technique – Technicien Territorial
- *Nature du contrat* : Loi du 26/01/1984 – modifiée
- *Intitulé du poste* : Responsable Services Techniques
- *Durée du contrat* : Mutation, nomination directe ou 12 mois renouvelable si contractuel
- *Durée du travail* : Temps complet
- *Temps de travail* : 36h hebdomadaires, 4 jours et demi.
- *Rémunération* : Rifseep (IFSE et CIA) selon conditions, participation à la mutuelle santé et prévoyance, participation transports urbains, Forfait mobilité, possibilité d'adhérer au COS 38 et à l'association du personnel municipal.
- *Poste Managérial* : oui
- *Télétravail possible* : non
- *Expérience* : Confirmée

Contact RH

Candidature avec lettre de motivation et CV à adresser à M. le Maire du Fontanil-Cornillon, Mairie, 2 rue Fétola, 38120 Le Fontanil-Cornillon ou par mail à rferrara@ville-fontanil.fr

Tél renseignements :

Roberto FERRARA, administratif : 04 76 56 56 48
Audrey PELLORCE, Directrice Générale des Services (DGS) :
04 76 56 56 56

Date limite de candidature

30/08/2025

*Etude des candidatures
dès réception.*

Date prise de poste

01/09/2025